

Vade-mecum des Commissions Démocrates

Bienvenue

Chers Amis Démocrates,

Le vade-mecum qui vous est présenté aujourd'hui a été établi avec un certain nombre d'adhérents qui m'aident dans la mise en place des Commissions Démocrates.

Je vous sais tous très attachés au bon fonctionnement des commissions, et surtout au fait qu'elles puissent produire un travail qui soit le plus utile et le plus efficace.

Je vous serais donc très reconnaissante de bien vouloir me faire part de toutes observations que ce vade-mecum vous suggérerait.

C'est un gros travail que nous avons fait pour qu'il puisse permettre le meilleur fonctionnement possible de notre outil commun.

Les commissions doivent être, par définition, le lieu d'expression de la démocratie de notre Mouvement.

Nous ne sommes pas démocrates pour rien, et il va de soi que c'est par l'échange des idées et des réflexions que commence tout fonctionnement démocratique.

J'espère donc que vous trouverez de l'intérêt et du plaisir au fonctionnement de nos commissions.

Très démocratiquement votre.

Corinne LEPAGE

Vice-présidente du Mouvement Démocrate

Sommaire

Les Commissions Démocrates, pour quoi ?.....	4
Les Commissions Démocrates, pour qui ?.....	4
Les Commissions Démocrates, comment ?.....	4
Organisation générale	5
Fonctions et missions.....	6
Un outil pour chaque chose.....	8
En pratique.....	9
S'inscrire	9
Contribuer.....	9
S'informer.....	10
Besoin d'aide ?	10
Annexe A – Guide de l'Animateur.....	11
Qui est membre de ma commission ?.....	11
Comment puis-je communiquer avec ces membres ?.....	11
Et si ces membres veulent me contacter ?.....	12
Je veux organiser une réunion	13
Puis-je créer des fonctions nouvelles dans ma commission ?	14
Quel est mon rôle au sein de l'Assemblée des Animateurs ?	14
Que dois-je savoir d'autre ?.....	15
En cas de malheur	15
Annexe B – Guide du Délégué	16

Qu'est-ce qu'un Intergroupe ?	16
Comment fonctionne un Intergroupe ?.....	16
Quelles interactions avec la commission dont je suis Délégué(e) ?	16

Les Commissions Démocrates, pour quoi ?

Lancées en juillet 2008, les Commissions Démocrates ont été mises en place avec les objectifs suivants :

- permettre aux adhérents du Mouvement Démocrate d'échanger,
- concourir à leur formation et mettre à leur disposition des éléments de réflexion,
- susciter la formulation de propositions sur le projet démocrate,
- organiser la remontée de ces propositions en vue de leur prise en compte,
- fournir aux instances exécutives MoDem des éléments de réaction sur l'actualité,
- organiser et assurer la diffusion locale des idées du Mouvement Démocrate.

Les Commissions Démocrates, pour qui ?

Les Commissions Démocrates sont ouvertes en premier lieu aux adhérents du Mouvement Démocrate qui ont le souhait et la volonté de s'engager et de contribuer positivement à la construction du projet démocrate.

Elles peuvent aussi accueillir des personnalités extérieures qui, sans être nécessairement adhérentes du Mouvement Démocrate, disposent d'une expertise telle que leur point de vue méritera d'être écouté et pris en considération dans les réflexions et travaux.

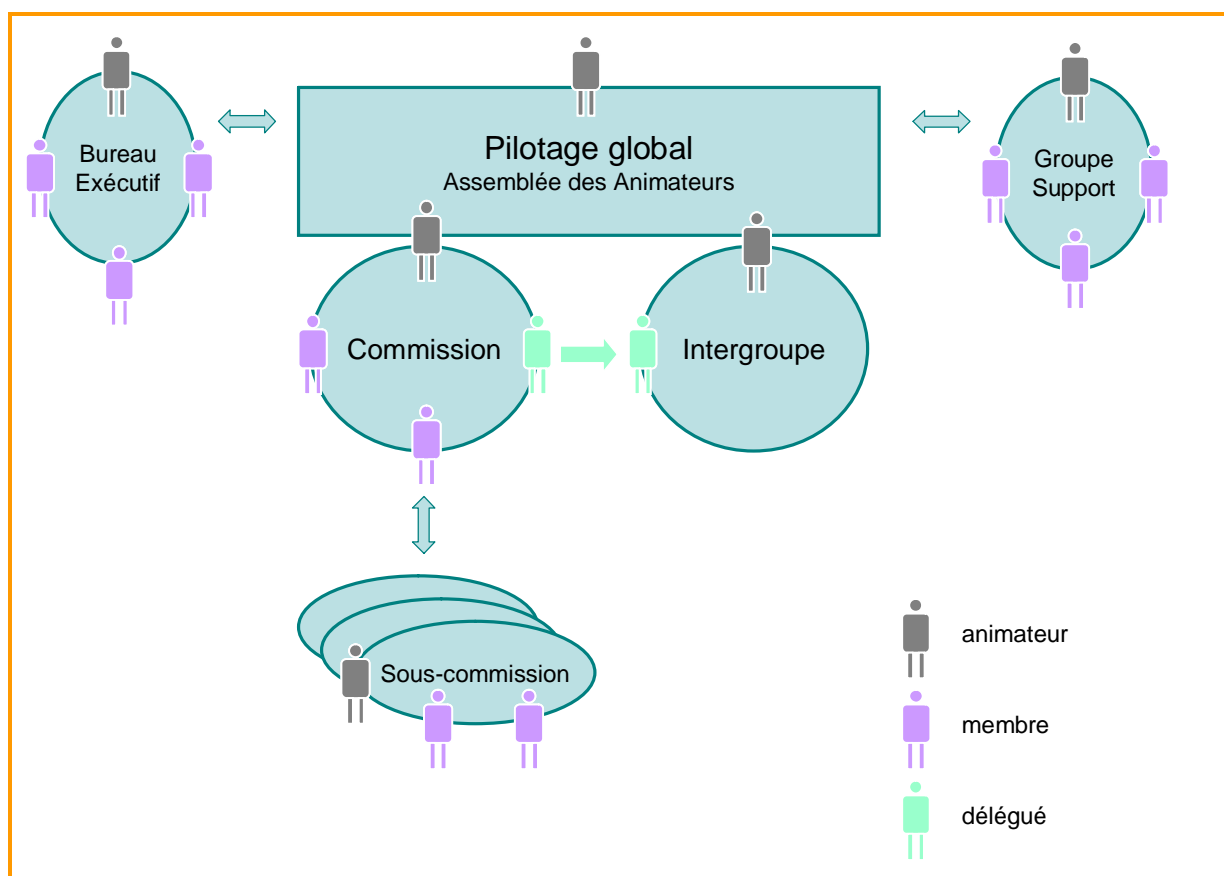
Les Commissions Démocrates, comment ?

Les Commissions Démocrates sont organisées sur une base thématique, à raison d'une commission par grand thème de travail. Des sous-commissions plus spécialisées peuvent exister au sein d'une commission lorsque l'ampleur ou la complexité du thème de travail qui lui a été confié le justifie.

Chaque cercle de travail - commission ou sous-commission - a pour mission principale de produire, sur le thème ou la partie de thème qui lui est confié, des éléments de réaction à l'actualité et des éléments de programme pour le projet démocrate.

Outre les commissions et sous-commissions, des "Intergroupes" sont également mis en place pour le traitement des sujets transverses.

Organisation générale



Bureau exécutif : Instance exécutive du Mouvement Démocrate. Définit les orientations générales pour les travaux et reçoit le produit des activités des commissions.

Assemblée des Animateurs : Composée, autour de la Vice-présidente, des Animateurs des commissions et des Intergroupes, et du responsable du Groupe Support. Supervise l'exécution générale des travaux et arrête les modalités de fonctionnement.

Groupe Support : Groupe de personnes en charge du soutien opérationnel aux commissions. Supervise notamment les outils et moyens techniques (forum, Wiki, etc.).

Commissions, sous-commissions et intergroupes : Instances de travail. Assurent un travail de réflexion et de production de contenu sur les thèmes qui leur sont confiés.

Fonctions et missions

Chaque commission ou sous-commission est animée par un groupe de trois personnes, dénommé Groupe de Pilotage, comprenant : un Animateur, un Rapporteur général et un Rapporteur Internet.

Les membres du Groupe de Pilotage sont solidairement responsables des résultats produits par la commission ou sous-commission dont ils ont la charge, tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif.

Lorsqu'une commission comprend plusieurs sous-commissions, le Groupe de Pilotage de la commission a en charge les sujets transverses aux sous-commissions qui la composent, ainsi que la coordination des travaux de ces sous-commissions.

Le tableau ci-après récapitule, pour chaque fonction, les missions correspondantes :

Fonction	Mission
Animateur	Prendre en compte les orientations générales définies par les instances exécutives du Mouvement Démocrate. Animer et coordonner en conséquence les travaux de la commission et/ou de la (des) sous-commission(s).
Rapporteur général	Synthétiser l'ensemble des travaux accomplis, qu'ils s'inscrivent dans un cadre réel - réunions physiques - ou dématérialisé – travaux via Internet -. Produire un contenu utilisable, que ce soit en vue de réactions à l'actualité ou pour la construction du projet démocrate.
Rapporteur Internet	Synthétiser les travaux effectués via des processus dématérialisés - Internet -. Fournir les synthèses au Rapporteur général sous une forme utilisable en vue de leur consolidation.
Modérateur du forum	Assurer l'animation et la modération des échanges et travaux effectués via le forum des Commissions Démocrates.
Responsable "Veille et alerte"	Effectuer une veille de l'actualité sur les sujets en relation avec le thème de travail de la commission ou sous-commission. Etablir des notes de synthèse et fournir ces notes au Rapporteur général pour prise en compte.

Fonction	Mission
Délégué(e) "Développement durable"	<p>Promouvoir la prise en compte des exigences du développement durable dans les travaux de la commission ou sous-commission.</p> <p>Assurer plus généralement le lien dans les deux sens entre la commission ou sous-commission et l'Intergroupe "Développement durable".</p>
Délégué(e) "Français de l'étranger"	<p>Restituer au sein de la commission ou sous-commission les pratiques observées dans les pays d'implantation des adhérents membres du réseau "Mouvement Démocrate des Français de l'étranger"</p> <p>Assurer plus généralement le lien dans les deux sens entre la commission ou sous-commission et l'Intergroupe "Français de l'étranger".</p>

Les fonctions de "Rapporteur Internet" et de "Modérateur du forum" sont susceptibles d'être cumulées. Tout autre cumul n'est pas souhaitable, sinon à titre temporaire.

Lorsqu'une fonction n'est pas nominativement attribuée, la responsabilité de celle-ci est assurée collectivement par le Groupe de Pilotage.

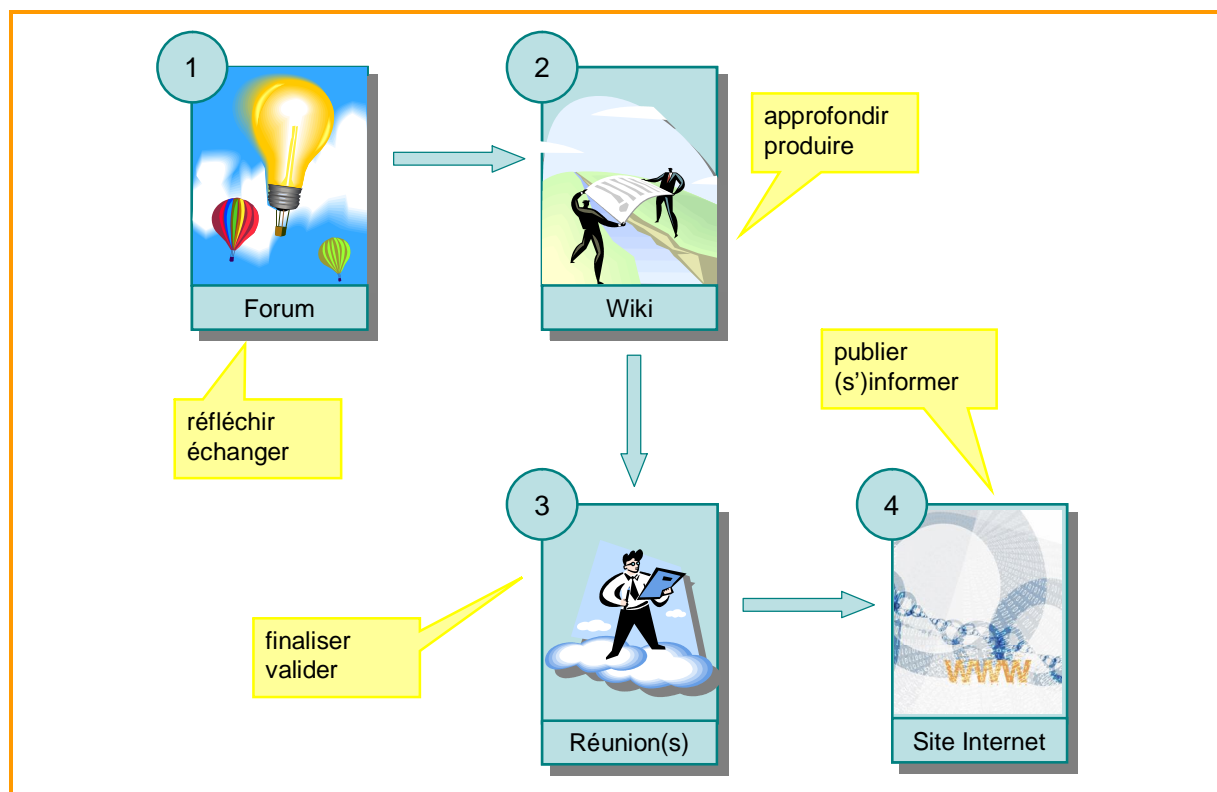
Les modalités de proposition et de désignation relatives à chacune des fonctions sont les suivantes :

Fonction	Qui propose ? Qui désigne ?
Animateur	<p><u>Proposition</u> : Vice-présidente en charge des commissions</p> <p><u>Désignation</u> : instances exécutives du Mouvement Démocrate</p>
Rapporteur général	
Rapporteur Internet	
Modérateur du forum	
Responsable "Veille et alerte"	<p><u>Proposition</u> : groupe de pilotage du cercle de travail concerné</p> <p><u>Désignation</u> : Vice-présidente en charge des commissions</p>
Délégué(e) "Développement durable"	
Délégué(e) "Français de l'étranger"	

Un outil pour chaque chose

Les Commissions Démocrates disposent d'une plateforme technique comprenant une série d'outils destinés à faciliter le travail et les échanges entre ses membres.

L'efficacité des travaux dépend de l'usage approprié de ces différents outils par chacun :



Le Forum est le lieu privilégié de l'échange. Il est utile pour exposer de nouvelles idées, mais n'est pas très adapté à la production d'un contenu structuré.

Pour produire, le Wiki se révélera comme l'outil le plus efficace. Ainsi, on pourra utilement y développer des idées préalablement exposées sur le forum.

Qu'elle soit physique ou virtuelle, la Réunion de travail est souvent l'instrument le plus efficace pour finaliser un rapport avant sa validation ultime.

Enfin, c'est sur le Site Internet que la partie publique des travaux pourra être publiée afin d'être portée à la connaissance du plus grand nombre. C'est aussi grâce au Site Internet que chacun pourra s'informer des derniers événements.

En pratique

Vous souhaitez participer aux travaux des Commissions Démocrates ? Vous voulez être régulièrement informé(e) de ce qui s'y passe ? Rien de plus simple ! Nous vous proposons une démarche en trois étapes :

S'inscrire

D'abord, si ce n'est pas déjà fait, vous devez vous inscrire. Pour cela, rendez-vous sur le forum des Commissions Démocrates en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://forum.commissions-democrates.net/ucp.php?mode=register>

Remplissez avec soin la fiche signalétique qui vous est proposée, en n'oubliant pas d'indiquer la ou les commissions auxquelles vous souhaitez participer (maximum 3).

Dès votre inscription, vous recevrez un premier message électronique vous informant que votre demande a été prise en compte. Conservez-le précieusement, car il contient votre nom d'utilisateur et le mot de passe dont vous aurez besoin pour vous connecter une fois votre compte activé.

Après instruction de votre demande – incluant la vérification de votre qualité d'adhérent du Mouvement Démocrate –, vous recevrez un second message électronique qui vous informera que votre compte est actif. Dès cet instant, vous pourrez vous connecter sur le forum. Vous recevrez également automatiquement – sauf si vous vous y opposez – les lettres d'information des commissions auxquelles vous vous êtes inscrit(e).

Contribuer

Pour contribuer aux travaux, vous pouvez faire part de vos propres idées ou contribuer à l'enrichissement des idées des autres membres des commissions dont vous faites partie en vous rendant sur le forum.

Si vous souhaitez contribuer à travers des documents déjà aboutis, tels que rapports d'étude, articles, monographies ou autres, vous pourrez publier de tels documents sur le Wiki des Commissions Démocrates en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://wiki.commissions-democrates.net/>

Enfin, une autre façon de contribuer utilement consiste à participer aux réunions de travail de la commission dont vous êtes membre, que ce soit physiquement ou bien, si vous ne pouvez vous déplacer, de manière virtuelle à travers les facilités offertes par Internet.

S'informer

Pour être au fait des dernières publications des commissions, connaître les dates des prochaines réunions des commissions dont vous êtes membre, ou bien encore obtenir des informations sur les derniers événements liés à la vie des Commissions Démocrates, connectez-vous régulièrement sur le site Internet des Commissions Démocrates en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.commissions-democrates.net/>

Besoin d'aide ?

Problème technique ? Besoin d'une information que vous n'avez pas trouvée sur les différents sites des Commissions Démocrates ?

Ecrivez-nous à l'adresse suivante :

aide@commissions-democrates.net

Annexe A – Guide de l'Animateur

Vous venez d'être nommé Animateur d'une commission de travail du Mouvement Démocrate. Nous vous adressons nos plus sincères félicitations.

Vous trouverez ci-après quelques informations pratiques dont vous aurez besoin pour pouvoir pleinement assurer vos fonctions, et qui répondent aux principales questions que vous pourrez vous poser.

Qui est membre de ma commission ?

Sont membres de la commission dont vous assurez l'animation les personnes qui, à cet instant, ont déclaré un intérêt pour cette commission dans leur fiche profil sur le forum des Commissions Démocrates.

Cette liste est susceptible d'évoluer à tout moment, car les personnes inscrites ont la faculté de modifier en permanence dans leur fiche profil les commissions auxquelles elles souhaitent participer. C'est pourquoi cette liste est tenue à jour en permanence sous forme numérique. C'est aussi pourquoi il n'est procédé à aucune publication de cette liste.

Comment puis-je communiquer avec ces membres ?

En tant qu'Animateur, vous souhaiterez sans doute annoncer aux membres de votre commission des événements importants de la vie de celle-ci, comme par exemple la tenue d'une réunion, ou bien la publication d'un document d'importance.

En fonction du sujet sur lequel vous souhaiterez communiquer et du degré d'urgence de l'information que vous voudrez délivrer, trois possibilités vous sont offertes :

- une communication sur l'espace dédié à votre commission sur le Site Internet,
- l'envoi d'un message aux membres de votre commission par Liste de diffusion,
- l'envoi d'une Lettre d'Informations aux membres de votre commission.

Sur le Site Internet, il vous est possible de faire publier à tout moment une information relative à un événement particulier. Pour cela, envoyez un simple message électronique à l'adresse ci-dessous avec le texte que vous souhaitez voir publier :

transfert@commissions-democrates.net

La Liste de diffusion vous permet d'envoyer facilement et rapidement un message électronique vers les membres de votre commission. La procédure est très simple :

- vous rédigez un message dans votre logiciel de messagerie favori,
- vous l'envoyez à l'adresse de la liste de diffusion de votre commission,
- le message est pris en charge et routé automatiquement vers les membres.

L'adresse de votre liste de diffusion est NN_membres@commissions-democrates.net, dans lequel vous remplacerez "NN" par le numéro de votre commission.

ATTENTION ! Vous ne pouvez envoyer de messages vers cette adresse qu'à partir de l'adresse de messagerie sous laquelle vous êtes vous-même enregistré.

La Lettre d'Informations est le troisième outil de communication mis à votre disposition. A la différence du précédent, qui est destiné à être utilisé pour délivrer des informations opérationnelles liées à la vie de votre commission, la lettre d'informations est un support destiné à communiquer des informations de manière plus institutionnelle.

Il existe deux types de Lettres d'Informations : une Lettre d'Informations générale - concernant la vie de toutes les commissions -, et une Lettre d'Informations par commission – concernant une commission donnée -. La périodicité de ces lettres est mensuelle. En cas d'urgence cependant, la possibilité d'émettre un "Flash Spécial" pourra être envisagée.

La Lettre d'Informations se présente sous forme d'une page pré-formatée dans le style "Newsletter". Avec le concours des membres de votre équipe, vous rédigez cette lettre selon le modèle préétabli, puis vous l'envoyez à l'adresse :

transfert@commissions-democrates.net

La Lettre est revue par la Vice-présidente en charge des Commissions Démocrates, qui y ajoute le cas échéant un mot d'information. Après validation, elle est automatiquement routée vers les adresses de messagerie de l'ensemble des membres de votre commission, à l'exception des personnes qui auront déclaré ne pas souhaiter la recevoir.

Et si ces membres veulent me contacter ?

En tant qu'Animateur d'une Commission Démocrate, vos coordonnées électroniques de base sont publiques, ainsi d'ailleurs que celles de l'ensemble des personnes qui exercent des fonctions au sein de chacune des commissions.

Ces coordonnées - nom, prénom, département de résidence, adresse électronique - figurent dans un document dénommé "*Annuaire des Commissions et Sous-commissions Démocrates*", qui est publié sur le Site Internet et porté à la connaissance de l'ensemble des membres des commissions.

Ainsi, chaque membre d'une commission a la faculté de contacter par messagerie électronique toute personne exerçant une fonction au sein de l'une d'elles.

Je veux organiser une réunion ...

Si beaucoup de travaux peuvent être accomplis à distance sans nécessiter de rencontre physique, il est parfois utile de se retrouver pour échanger de vive voix avec celles et ceux que l'on ne connaissait jusqu'alors qu'à travers leurs écrits.

Au-delà du seul intérêt de l'échange, de telles rencontres peuvent même se révéler indispensables dès lors qu'il s'agit de finaliser des contributions d'importance pour lesquelles, à un instant donné, le débat est la seule voie ouverte pour l'obtention d'un consensus.

A Paris, la question de la disponibilité de salles de réunion est une question assez épineuse.

Le Siège du Mouvement Démocrate dispose, 133 bis rue de l'Université – 75007 Paris, d'infrastructures qui peuvent être mises à disposition pour les réunions des Commissions Démocrates dans les conditions suivantes :

1 – Les salles de réunion disponibles sont :

- au rez-de-chaussée la salle Jean Lecanuet et la salle dite "des Colannes",
- au 1^{er} étage, les deux salles du premier plateau.

2 – Les demandes doivent être faites auprès de Claudie Mariette (c.mariette@lesdemocrates.fr ou 01 53 59 20 17) le plus tôt possible et, en tout état de cause, au moins quinze jours avant la date de la réunion prévue.

3 – Chaque demande doit indiquer :

- la date et l'heure de la réunion,
- le nombre estimatif de personnes présentes,
- le nom et les coordonnées de la personne responsable,
- la configuration de la salle.

4 – La personne responsable de la réunion doit s'assurer de l'accueil des invités et de leur départ effectif à la fin de la réunion. Elle éteint les lumières et ferme les portes avant de partir.

5 – Les locaux du Mouvement Démocrate non dédiés aux réunions, et en particulier le grand plateau et le 2^{ème} étage, ne sont pas ouverts au public. La personne responsable de la réunion doit s'assurer du respect de cette règle.

Bien sûr, il n'est pas obligatoire de tenir les réunions à Paris, d'autant que pour la plupart d'entre eux, les membres des commissions résident plutôt en province.

En tant qu'animateur, vous êtes parfaitement à même de proposer la tenue de réunions décentralisées.

En province, dans certaines villes, il existe des infrastructures qui peuvent être mises à disposition par les mouvements départementaux. Pour voir quelles sont les possibilités offertes localement, le plus simple est de s'adresser aux instances concernées.

Vous pourrez également trouver sur le site Internet des Commissions Démocrates une liste de lieux de réunion disponibles à des conditions économiques abordables.

Chacun d'entre vous est invité à enrichir cette liste au fur et à mesure qu'il identifiera des lieux appropriés à la tenue de telles réunions.

Puis-je créer des fonctions nouvelles dans ma commission ?

Non. Les fonctions qui ont été jugées nécessaires au fonctionnement des commissions ont été établies. Ces fonctions correspondent à des missions précises et il n'est pas envisagé, au moins dans la phase actuelle de mise en place, de les modifier.

Il vous est cependant possible, en cas de nécessité et sous réserves d'approbation, de proposer la nomination d'adjoints pour toutes les fonctions dont la proposition relève du Groupe de Pilotage (voir "*Fonctions et missions - Modalités de proposition et de désignation*").

Cependant, dès lors que vous serez en mesure d'en justifier la nécessité, vous pouvez également proposer à tout instant à l'Assemblée des Animateurs une modification de l'organigramme de l'ensemble des commissions.

Quel est mon rôle au sein de l'Assemblée des Animateurs ?

En tant qu'Animateur d'une commission, vous êtes automatiquement membre de l'Assemblée des Animateurs.

Cette Assemblée a pour mission de fixer les règles de fonctionnement des Commissions Démocrates, de s'assurer de leur application et, plus généralement, de superviser le bon fonctionnement des commissions, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

Vos contributions positives au sein de cette Assemblée sont essentielles à l'amélioration des processus de travail. C'est donc devant cette Assemblée que vous formulerez vos propositions pour rendre le travail des commissions plus efficace.

Que dois-je savoir d'autre ?

Groupe de pilotage

Vous n'êtes pas seul(e). Au sein du Groupe de Pilotage de votre commission, vous êtes assisté(e) d'un Rapporteur Général et d'un Rapporteur Internet.

Si vous rencontrez des difficultés, efforcez-vous d'abord de répartir au mieux les tâches entre vous en fonction des talents et des disponibilités de chacun.

Devoir d'information

Tant à l'égard des membres de votre commission que de l'Assemblée des animateurs ou de la Vice-présidente en charge des Commissions Démocrates, vous avez un devoir d'information sur une série de sujets dont voici quelques essentiels :

- information concernant la tenue des réunions (physiques et/ou virtuelles),
- information relative à l'avancement des travaux de la commission,
- information sur les publications à venir, en cours et réalisées,
- informations sur les difficultés rencontrées et mesures prises,
- informations sur les changements de fonctions au sein de la commission ¹.

En cas de malheur ...

La Vice-présidente en charge des Commissions Démocrates demeure à votre écoute en cas de difficulté persistante pour laquelle vous n'aurez pu, au terme d'une première réflexion, dégager une solution satisfaisante.

¹ Uniquement pour les fonctions pour lesquelles la proposition revient au Groupe de Pilotage.

Annexe B – Guide du Délégué

Vous venez d'être nommé(e) Délégué(e) d'un Intergroupe au sein d'une commission de travail du Mouvement Démocrate. Nous vous adressons nos plus sincères félicitations.

Voici quelques informations pratiques sur votre rôle au sein de la commission en liaison avec l'Intergroupe correspondant.

Qu'est-ce qu'un Intergroupe ?

Un Intergroupe est un groupe constitué de délégué(e)s issu(e)s de l'ensemble des autres commissions ou sous-commissions.

L'existence d'un Intergroupe sur un thème donné répond à la nécessité d'adopter pour ce thème une approche transverse.

Une telle approche implique que le thème de l'Intergroupe soit pris en compte par chaque commission ou sous-commission en synergie avec son thème de base.

Comment fonctionne un Intergroupe ?

Chaque Intergroupe est piloté par un Animateur, à qui il revient d'animer et de coordonner le travail des délégué(e)s appartenant à son Intergroupe au sein des commissions et sous-commissions.

L'activité de coordination est essentielle au sein d'un Intergroupe, puisque le travail opérationnel et la production de contenu sont effectués non dans l'Intergroupe, mais au cœur même de chacune des commissions et sous-commissions.

Ce point mis à part, le fonctionnement d'un Intergroupe est analogue au fonctionnement de tout autre cercle de travail.

Quelles interactions avec la commission dont je suis Délégué(e) ?

Il vous revient de faire en sorte que les orientations qui auront été discutées au sein de l'Intergroupe soient prises en compte au sein de la commission dont vous êtes délégué(e).

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à en discuter avec vos homologues au sein des autres commissions ou à en faire part à l'Animateur de l'Intergroupe concerné.